

## Comptes de l'État

La coutume fribourgeoise se répète, en matière d'annonces, notre gouvernement s'inspire de notre bannière aux deux tons opposés.

En ce 2 avril, le Conseil d'État a présenté les résultats des comptes 2024 ; ceux-ci présentent un solde positif de 1 million de francs. Excédent obtenu grâce à des prélèvements sur provision, mais surtout grâce à sa politique financière prudente et prévoyante.

A l'aube de la mise en consultation du plan d'assainissement des finances cantonales (PAF), la FEDE est particulièrement préoccupée des répercussions des mesures à venir sur le personnel de l'État et la qualité des prestations des services publics.

La population ne cesse de croître alors que les prestations tendent à fondre comme neige au soleil et que les besoins d'infrastructures dédiées (à l'instar du nouvel HFR) ont nécessité des investissements colossaux. Mais ces nouvelles infrastructures extrêmement coûteuses sont-elles destinées à n'être que des coquilles vides au détriment des services qu'elles sont censées abriter ? Faudra-t-il continuer à précariser le statut du personnel de l'État ou une recherche d'équité dans les sacrifices est-elle envisageable ?

Pour la FEDE, la contrainte de présenter chaque année un budget à l'équilibre n'est plus tenable. Elle l'a dit à la Délégation du Conseil d'État pour les questions de personnel. Avec le plan d'économie de la

Confédération et la réduction de la péréquation financière, la gymnastique du plan d'assainissement ne pourra s'étaler indéfiniment.

Nous voici donc toutes et tous confrontés, une fois de plus, à un programme d'assainissement où toutes les pistes sont explorées, et on nous assure qu'il se veut « sans tabou », mais surtout sans l'inclusion des partenaires sociaux et syndicaux au sein des groupes de travail chargés de l'élaboration des mesures d'économies. Il faut dire que c'est une tâche qui agite l'ensemble des directions de l'État. Représentant un travail conséquent et mobilisant de nombreux EPT. C'est autant d'énergie qui ne peut se consacrer à développer une vision et une stratégie constructive au service de la population fribourgeoise.

Alors une question se pose : Ne devrait-on pas faire meilleur usage de ces ressources ?

A l'issue des travaux, la FEDE n'a plus le choix que d'espérer une mise en consultation d'un programme d'assainissement s'alignant sur le côté le plus clair de notre bannière cantonale. Reste à savoir si l'avenir des services publics du canton, sera décliné en gris clair ou en gris foncé ?

**La FEDE vous invite à venir en nombre le jeudi 1<sup>er</sup> mai 2025 dès 15h00 à la Place Georges Python pour faire s'élever notre mécontentement contre le PAF à venir. Là au moins, une certitude claire : on aura tout le loisir de pouvoir s'exprimer sur notre avenir encore sous la bannière de la démocratie !**

## **Commission d'évaluation des fonctions**

La FEDE a interpellé le Conseil d'État par courrier sur l'absence de parité au sein de la Commission d'évaluation des fonctions. Sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn), vous trouverez nos revendications sur ce dossier. Il n'est plus envisageable que la représentation du personnel constitue un alibi dans ce processus d'évaluation. Enfin, la transparence que l'on devrait attendre des résultats des évaluations de fonctions est loin d'être satisfaisante. Il est grand temps que le Conseil d'État remédie à ces lacunes. La FEDE attend impatiemment les résultats de l'analyse que le gouvernement s'est engagé à conduire ; la faitière ne manquera pas de les commenter au besoin.